



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-34) CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT
"FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES" RELATIVE AU SOUTIEN DE
PROJETS PORTES PAR DES ADOLESCENTS

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, Mme
KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M.
PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme
RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M.
LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M.
RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme
MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absent excusé : M. LEROY (pouvoir à Mme KAMINSKA).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201216-lmc1H7872H1-DE Date de réception en Préfecture : 22/12/2020 Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à candidature portant sur le dispositif « Fonds Publics et Territoires » lancé par la Caisse d'Allocations Familiales en mai 2020 ;

Vu le dépôt de candidature de la ville de Vincennes du 10 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable rendu le 16 septembre 2020 par la Commission d'Actions Sociales de la Caisse d'Allocations Familiales relatif à la prise en compte du projet « 11-15 en scène » proposé par la Ville ;

Considérant la nécessité de signer la convention d'objectif et de financement « Fonds Publics et Territoires pour l'engagement et la participation des jeunes » permettant le versement de la subvention ;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 10 décembre 2020,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention d'objectif et de financement relative au dispositif « Fonds Publics et Territoires » applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour le projet Atelier « 11/15 en scène ! ».

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

ARTICLE III : La recette correspondante sera inscrite au budget communal aux chapitre et article de l'exercice concerné.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé